



## Sanctions pour excès de vitesse

Par **chantounet**, le **01/02/2016** à **14:21**

bonjour

j'ai été flashé à 131km/h sur une route limitée à 90 par un policier radar mobile celui ci me dit que s'il le voulait il pouvait me retirer mon permis sur le champs mais ne l'a pas fait et m'a laissé repartir. quelques jours plus tard j'ai reçu mon procès me disant que la vitesse retenue était de 124 Km/h et une amende de 90 euro et un retrait de 3 points sur mon permis c'est la première fois que cela m'arrive. aujourd'hui je reçois une convocation de la police me demandant de me présenter au commissariat avec mon permis de conduire.

Ma question est: est-ce que au cours de cet entretien on peut me retirer mon permis de conduire

par avance merci .

Cordialement.chantounet